Avis voté à la séance plénière du 11 septembre 2019

Cohésion et transitions : agir autrement
Rapport annuel sur l'état de la France 2019

Déclaration du groupe Environnement et nature

Ce rapport sur l'état de la France témoigne du recul de la croyance « orthodoxe » en une croissance infinie, traditionnellement mesurée par le Produit Intérieur Brut, et nous nous en réjouissons.

Dans ce nouveau document, le Conseil appelle ainsi clairement à une évolution du PIB de manière à, enfin, prendre en compte les impacts négatifs de la croissance sur le climat et la biodiversité. Il appelle ensuite à une refonte des critères de déficit et de dette publique dits de Maastricht afin de favoriser les investissements contribuant à la transition écologique. Il questionne l'efficacité de certaines aides publiques directes ou indirectes dédiées à l'innovation et à la recherche développement, comme le Crédit Impôts Recherche. Dans ce rapport, notre assemblée appelle également à une meilleure équité dans la répartition des efforts et à un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, estimée en France entre 60 et 80 milliards. Enfin, face à l'augmentation de l'impact climatique des importations de produits manufacturés et semi-finis, le texte propose l'établissement sous conditions d'une taxe carbone aux frontières de l'Union ; et le CESE avait déjà recommandé de tels mécanismes d'ajustement aux frontières.

Ces orientations prolongent logiquement plusieurs de nos travaux récents : la résolution faisant suite au « rapport 1,5°C » du GIEC, l'avis sur les stratégies gouvernementales de choix énergétiques et de lutte contre le changement climatique, l'avis sur les objectifs du projet de loi énergie, et bien sûr, l'avis Fractures et transitions. Plusieurs des recommandations formulées ici l'ont d'abord été dans ces avis : par exemple une politique de soutien à l'industrie fondée sur une programmation pluriannuelle, ou encore l'instauration d'un pacte démocratique ambitieux. Ce RAEF fait donc œuvre de cohérence, et cet effort est bienvenu.

Sur ces différentes notions, le chemin parcouru est à saluer. C'est pourquoi notre groupe votera le rapport.

Le texte laisse ainsi entrevoir la nécessité d'un changement de paradigme, mais, pour autant, il ne le qualifie pas. Nous aurions souhaité par exemple que les investissements pour la transition soient clairement exclus de la règle limitant le déficit à 3 % du PIB. Nous aurions souhaité aussi que soit questionnée en profondeur l'idée de croissance « durable » qui nous paraît toujours constituer une notion ambigüe et risquée. Nous observons enfin qu'en dépit de son intérêt, l'indicateur artificialisation ne suffit pas à traduire l'état et l'évolution de la biodiversité, qui pourrait faire l'objet d'un indicateur spécifique.

Toutefois, nous sommes conscients des difficultés de débattre sereinement alors que les braises de la flambée de colère que nous avons connue ne sont pas éteintes, et que le débat national a eu des résultats mitigés. C'est pourquoi, en dépit de nos réserves, nous tenons à remercier les rapporteurs et tous ceux qui, au sein des sections, ont contribué à ce travail.